

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> -Facebook = Retraites CGT Poste13



La précarisation jusqu'à l'absurde : face à l'épisode caniculaire, le gouvernement invente des « saisonniers soignants ». Vont-ils exercer à la montagne en hiver, et à la mer en été ?!

L'EDITO

La 8^{ème} des Retraites depuis l'élection de Macron, ce sera le 8 octobre !

L'intersyndicale des retraités- CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR et UNRPA- pour une rentrée sociale revendicative

Appel à manifester partout en France 8 octobre 2019

pour « la revalorisation des pensions et augmenter le pouvoir d'achat des retraités »

La mobilisation unitaire des retraités a déjà obtenu un recul de la part du gouvernement, notamment avec l'annulation de la hausse de la CSG pour les retraites de moins de 2000 euros, en décembre 2018. Mais le groupe des Neuf qui exige l'annulation de la CSG « pour toutes les retraites » ainsi que la revalorisation du pouvoir d'achat par l'augmentation des pensions n'est évidemment pas satisfait et parle d'une « colère qui ne passe pas ».

Cette journée du 8 octobre sera aussi l'occasion pour les organisations de retraités d'exiger des actes forts du gouvernement concernant la perte d'autonomie chez les personnes âgées. Elles demandent une hausse du nombre de personnels en Ehpad et de personnels qualifiés à domicile.

Mais avant, les retraités des Bouches du Rhône, à l'appel de l'USR13, participeront à DEUX tours de chauffe

• **APPEL CONFEDERAL : Grèves & Manif's**
Mardi 24 septembre 10H30 Vieux Port

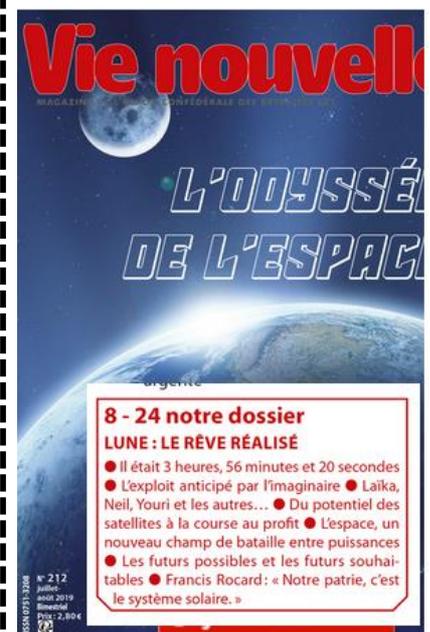
• **FÊTE DE FABREGOULES 2019 ***
Mercredi 25 et le Jeudi 26 septembre 2019

*Pensez à régler (ou à réclamer) auprès de la Section vos Vignettes et Bons repas

Qu'ont-ils fait de l'esprit PTT ?

A des facteurs grévistes qui évoquaient le mal être au travail de nombreux collègues et faisaient le lien avec le procès France Télécom, un obscur contrôleur de gestion répondait que « les salariés qui se sont suicidés, c'était leur choix ».

N'ayons pas peur des mots, ce genre de provocation est un scandale...



Nos lecteurs réagissent (encore) au « Deucentième »

Bravo pour le travail sur le Post'Hier13 ; j'avais entendu ton message à la conférence UFR FAPT.

Aline PORNE Re-traitée PTT FAPT 36

Bravo à tous les courageux qui ont su mettre la plume au service de leur dévouement, mais cela est le reflet de leur excellence tant sur le plan humain qu'écrivain.

Des histoires nous en avons plein la tête, les conter est un plaisir et les lire aussi. En mon nom et celui de la CGT je les remercie fraternellement de leur exemplarité. A toi P... qui manie les touches comme un dieu je te félicite pour cette merveilleuse pagination ainsi que ta dévotion à nous régaler par ton propos. Un grand coup de chapeau à tous, encore MERCI, Daniel V.

Marc B.
Un seul mot...
Bravo!



« J'ai plus de 75 ans. J'ai entendu dire que je pouvais être exonéré de taxe foncière, est-ce vrai ? »

Si vous êtes âgé de plus de 75 ans au 1er janvier de l'année d'imposition, vous pouvez en effet bénéficier d'une exonération pour votre habitation principale. Mais attention : il y a plusieurs conditions ! La première concerne l'occupation du logement (*NDLR : les critères sont larges. Détail sur impots.gouv.fr*). La seconde est une condition de ressources. Le montant de votre revenu fiscal de référence (RFR) de l'année précédente ne doit pas dépasser un certain plafond, fixé chaque année par décret. (*NDLR : en 2019, votre RFR ne doit pas excéder la somme de 10 988 euros, pour la première part de quotient familial, majorée de 2 934 euros pour chaque demi-part supplémentaire*). Cette condition de ressources ne s'applique pas pour les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité.

Vous pouvez bénéficier de cette exonération, sous les mêmes conditions, pour votre résidence secondaire. Il vous appartiendra dans ce cas d'en faire la demande auprès du centre des finances publiques. Il en est de même si vous êtes hébergé durablement dans une maison de retraite ou un établissement spécialisé de type EHPAD, sous réserve que vous conserviez la jouissance exclusive de l'habitation qui constituait jusqu'alors votre résidence principale ».

Ce qu'il se passe en France est tout simplement effrayant.



Dans n'importe quel pays d'Europe, les dérives de la violence d'Etat et la tentation ultra-libérale d'un Président prompt à défendre les droits humains en dehors des frontières.

Après une tentative de pourrissement du mouvement des gilets jaunes, puis l'accusation de fascisme et d'antisémitisme, vint le temps du tout répressif ou police et justice ont fait bloc contre la mobilisation citoyenne. Le compte morbide des blessés et des morts

n'a pas infléchi la politique du gouvernement, qui « pour le bien de tous, vise à vendre les biens communs et déréguler les droits sociaux le plus rapidement possible.

Dans tous les domaines, il semble que le gouvernement joue une course contre la montre pour museler la parole, contraindre les libertés et imposer une vision unique de ce que devrait être le pays. La justice s'attaque en priorité à la liberté sur les réseaux sociaux sous couvert de lutte contre les discours de haine. La presse,

après avoir subi les violences policières durant les manifestations se retrouve intimidée par des convocations et garde à vue abusives.

Le droit de grève est menacé, syndicalistes et militants étant traités dorénavant comme des criminels. On en arrive à demander la dissolution de l'UD CGT13, chose que l'on n'avait pas vue depuis les plus sombres années de no dans notre pays.

Et cela dans un silence étourdissant de nos bien-penseurs !

Attention de ne pas vous (nous) réveiller trop tard !

ATTENTION :**Un déremboursement peut en cacher un autre !**

L'an dernier, le remboursement de l'homéopathie a représenté seulement 126,8 millions d'euros sur un total d'environ 20 milliards pour l'ensemble des médicaments remboursés, selon l'Assurance maladie. L'argument de leur inefficacité en contrepartie de leur coût semble bien dérisoire ! Et se profile la question de son enseignement et donc de la perte du Savoir: les adversaires de cette discipline controversée demandent qu'elle ne soit plus admise à l'Université.

N'est-ce pas plutôt un « ballon d'essai » annonçant des déremboursements d'autres médicaments ?

Dernière Heure : La ministre de la Santé annonce : Déremboursement total de l'homéopathie au 1er janvier 2021. Une année transitoire, avec un remboursement à 15%, dès 2020.

**FABREGOULES
LE POINT**

**A ce jour, nous
avons diffusés et
payés**

**>>> 163 vignettes
et placés**

>>> 6 Bons repas

**OBJECTIF
210 VIGNETTES**

Entrée en maison de retraite

Il y a désormais un numéro de ligne téléphonique dédié aux postiers retraités pour l'accompagnement à leur entrée en maison de retraite (pour eux-mêmes, leurs conjoints ou leurs parents...).

Voici ce numéro : 01 78 16 14 10

N'hésitez pas à contacter ce N° pour vous faire aider dans les différentes démarches liées à cette étape importante dans la vie des seniors.

**Au pays du Roi...**

Alors que Emmanuel Macron s'apprête à supprimer l'APL pour des milliers de français, on apprend qu'en 6 mois les 14 milliardaires français ont augmenté leur fortune de 70 milliards d'€, soit une de 35%.

De plus, en 2020, grâce à la suppression de la taxe d'habitation, les 20% les plus riches auront un gain de 1158€ contre 555€ en 2019.

Les dividendes versés, s'annoncent eux, encore plus important qu'en 2018 où ils avaient déjà augmenté de 24%. Les cadeaux pleuvent pour les riches.

À ce stade, je n'ai aucune jalousie vis à vis de ces gens-là. Je trouve ça juste indécent au regard des millions de gens qui galèrent au quotidien pour boucler les fins de mois.

Les «saigneurs» se gavent, le peuple meurt de faim !

Ailleurs dans le Monde. Contre nos droits et notre environnement

C'est en pleine canicule, que l'Europe et les présidences des pays de la zone MERCOSUR ont conclu dans le plus grand secret, un accord de libre-échanges entre l'Union européenne (UE) et les pays du MERCOSUR¹. Cet accord concernant 770 millions de personnes devra être ratifié par le nouveau Parlement européen et par chacun des 28 parlements nationaux, est encore une fois négocié dans le plus grand secret, mettant à bas toute règle de transparence et de contrôle démocratique ;

Alors qu'Emmanuel Macron, lors de son discours devant l'OIT le 11 Juin 2019, s'engageait sur le respect de l'environnement dans toutes les décisions politiques et accords de libre-échanges, les membres du MERCOSUR, le Brésil, notamment, n'a rien annoncé en ce qui concerne un changement dans sa politique environnementale qui est climaticide, destructrice de l'Amazonie – principal poumon vert de la planète – et génocidaire vis-à-vis des peuples autochtones.

L'affirmation du Président Français au G20 que la France sortirait de l'accord UE-Mercosur dans le cas où l'accord de Paris ne serait pas respecté est impossible. Dans les traités européens, un pays ne peut seul dénoncer un accord engageant les 28 pays européens.

La CGT demande que cet accord prévoit un véritable engagement concernant l'amélioration des droits des travailleurs, des droits humains, des droits environnementaux et de la protection des consommateurs dans l'ensemble des pays concernés par l'accord ; ce qui n'est pas réellement le cas dans le document signé le 28 juin. La CGT demande que les activités stratégiques ou structurantes comme, par exemple, la fonction publique, la santé, l'éducation ... soient exclues des clauses de cet accord.

La CGT demande aux parlementaires européens et aux parlementaires français de ne pas ratifier l'accord du MERCOSUR qui va à l'encontre de la *forte volonté* exprimée par le Président Macron lors de son discours devant l'OITou alors ce ne serait que des paroles en l'air !

¹ Mercosur (Marché commun du Sud) - Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, Venezuela (suspendu).

Colbert, un lieu en renaissance mais pas sans mémoire !



La parution de plusieurs reportages dans la Presse régionale et les Medias nous rappelle combien est importante la place de ce bâtiment pour la vie de Marseille et de notre département. Il ressort de la réflexion des intervenants, architectes, directeur, combien il est nécessaire d'en garder son âme, d'être attentif à son histoire.

Nous nous devons de rappeler que ce bâtiment a connu une vie sociale très riche avec le travail de milliers d'agents de la Poste, mais aussi des Télécoms et des Chèques. Perpétuer la mémoire c'est évoquer ce haut lieu de luttes impactant tous les services de ce qu'était alors les PTT. Dans cet objectif, un collectif d'anciens de Marseille RP a décidé de créer une association.

Mémoire vivante de l'immeuble Colbert

Il nous appartient de prendre part à ce devoir de mémoire en rejoignant celle-ci (**adhésion 5€**) pour peser sur les Exploitants afin d'obtenir le droit d'expression à l'intérieur de ce bâtiment.

Pour nous joindre: **Mémoire Vivante de l'Immeuble Colbert**

Maison des Associations -Boîte aux lettres: 313

93 La Canebière 13001 MARSEILLE

COMME D'HABITUDE

La Section Retraités Poste 13 vous offre également un voyage, le plus beau des voyages avec le plus emblématique des guides:

1* Les Ecrits et Discours de notre regretté Alain CROCE

2* Un Lot/surprise

Tirage avant la Fête pour que vos talons puissent participer au tirage départemental

cgt **14ème FÊTE DES RETRAITÉ-E-S**
Organisée par l'USR CGT des Bouches-du Rhône

U.S.R.13 RETRAITÉS Le rendez-vous FESTIF et REVENDICATIF de la rentée

vignette **25 et 26 septembre 2019**

souscription **Parc de Fabrégoules**

2 € **1er lot :**

1 week-end pour 2 personnes

Et de nombreux lots, tirage le 26 septembre 2019

ACHETEZ, REGLEZ VOS VIGNETTES